

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'AROPA de Franche-Comté du jeudi 08 avril 2021 à huis clos suite à la pandémie Covid 19 et aux mesures sanitaires en vigueur.

Le 08 avril 2021 à 9h, s'est tenue l'assemblée générale ordinaire à huis clos des adhérents de l'AROPA de FRANCHE COMTE, régulièrement convoqués par courrier ou par mail en date du 17 mars par le Président afin de délibérer sur les points prévus à l'ordre du jour. Le quorum est de 116 adhérents (15% des membres cotisés en 2020) est atteint ; 235 voix présentes sur un total de 768 voix

Rapport moral

Une année 2020 pourrie passée à se battre contre un ennemi invisible qui nous attaque de toutes parts et nous empêche de vivre.

1) Notre association

L'augmentation du nombre de nos adhérents se poursuit

En 2020, 768 adhérents (228 couples et 312 individuels) avaient payé leurs cotisations. Malgré la crise sanitaire nous avons enregistré 20 nouveaux cotisants.

Cet accroissement provient des conditions offertes par les nombreux partenariats, mais surtout grâce à la mobilisation des membres de la commission développement, sous la houlette de son manager Bernard JOURNET qui depuis plusieurs années, font un travail de terrain conséquent.

Le développement du lien entre adhérents, de la convivialité

L'année 2020 aura été une année blanche vous savez pourquoi, je n'en dirai pas plus !

IMPORTANT : Pensant à l'après crise, la réflexion est en cours pour vous proposer des rencontres de proximité avec des thèmes soit d'actualité, soit des thèmes généraux comme la fiscalité, la succession.

Pour la partie communication

Notre Webmaster, Michèle PIERRET, qui a une importante activité, souvent insoupçonnée mais primordiale puisque la vie de notre site web, la communication que nous vous adressons, les diaporamas, sont le fruit de son travail !! Grand merci à toi Michèle.

Attention Michèle va cesser ses fonctions en 2022. En effet elle terminera son 3^{ème} mandat de 3 ans au conseil donc fin de son éligibilité et c'est demain !

Nous cherchons déjà un/une remplaçant(e) pour procéder à un tuilage afin faciliter la transition.

2) Les résultats financiers sont stables et bons.

Des résultats qui pour la sixième année consécutive offrent la possibilité au conseil d'administration de décider de maintenir les cotisations 2022 à 29€ pour un adhérent individuel et à 19€ pour le conjoint.

Vous trouverez dans le rapport financier établi par Jean Noel LIGIER, notre trésorier, le compte de résultat de l'exercice ainsi que le bilan au 31/12/2020.

3) Nos partenariats

Il y a consolidation des partenariats existants et notamment avec :

Présence Verte FRANCHE COMTE, la téléassistance aux personnes, avec qui nous avons signé une nouvelle convention offrant de meilleurs avantages financiers que la convention existante au plan national. Cette convention a été évoquée dans notre lettre d'information de janvier 2021. Vous pouvez la consulter/télécharger sur notre site Internet.

Nos orientations à court ou moyen terme

1. ***L'urgence d'intégrer des nouveaux bénévoles***

2. ***Renouvellement du Conseil d'administration***

Cette assemblée est la 10^{ème} Assemblée Générale, nos statuts autorisent un administrateur à solliciter 3 mandats de 3 ans donc 9 ans maximum.

Cette année 6 administrateurs sont sortants :

Bibiane BARSOT, notre secrétaire est sortante non rééligible. (Fin de 3^{ème} mandat), Un grand merci pour tout le travail réalisé et sa bonne humeur permanente.

Michel ANCEAU et Jean-Marie VIVOT, les 2 ont une possibilité de 3ème mandat et y sont favorables.
Nadège LECUYER, Alain BORNE, Bernard JOURNET possibilité d'un 2ème mandat pour les 3.
Bernard JOURNET souhaite arrêter. Une valeur sûre nous quitte et va laisser un grand vide !
C'est en grande partie grâce à son implication, son dévouement et ses actions de terrain que nous avons connu une croissance exponentielle ces années dernières. Merci Bernard !
Nadège. LECUYER et Alain BORNE sont favorables à un 2ème mandat.

Attention, je vous rappelle que notre Association ne peut vivre que si quelques uns prennent en charge son fonctionnement et la font vivre. !!

Nous lançons donc un appel à candidatures. Venez nous rejoindre !

Ainsi, en bon ordre de marche, nous pourrions **mieux défendre votre pouvoir d'achat** en accroissant et développant les partenariats.

3. *Malgré une belle progression notre objectif de mille adhérents en 2020 n'est pas atteint.*

Sur la FRANCHE COMTE nous avons un fort potentiel d'adhérents mais un gros déficit de notoriété. *C'est pourquoi nous devons renforcer notre communication notamment externe*, mais interne également à tous les niveaux, auprès des entreprises, des organismes et vers nos adhérents potentiels via les médias (presse et radio). Un vrai challenge à relever !

Nous devons attirer les adhérents mais pour cela il faut être connu et reconnu, ce qui n'est pas le cas à ce jour.

4. Le groupe « Communication » composé de 7 administrateurs volontaires mis en place le Conseil et ayant pour objectif de proposer une stratégie, a fait ses propositions. Notre Conseil d'administration a retenu dans un premier temps, la réalisation d'une campagne de recrutement faite par mailing ciblé sur une tranche d'âge 60/72ans. Cette action est en cours. Nous avons choisi le canton de Poligny département du Jura. 3600 prospects recevront une communication personnalisée sur notre association et les avantages à être adhérent. Pourquoi avoir choisi ce département ? Car c'est un secteur à fort potentiel et nous avons un déficit d'adhérents sur le département 39. Vous serez tenus informés du résultat.

Sachez que le développement est le problème récurrent de toutes les associations. D'ailleurs à ce titre, la fédération nationale nous a choisis comme département test et nous a attribué une aide de 2500€ sur 4400€, coût de revient total de notre action.

Je remercie notre partenaire « Crédit Agricole FC » qui a répondu favorablement à notre demande de tirages nécessaires pour la conduite de notre action de communication. Ainsi nous sommes en possession de 100 affiches format A3, de 200 tirages format A4 et de 400 tirages format A5.

Nous remercions le Crédit Agricole FC qui répond toujours présent.

Ces imprimés sont à disposition de nos 3 collègues, administrateurs du JURA, qui pourront ainsi s'organiser pour l'affichage de ces tracts et affiches dans les espaces publics afin d'appuyer, de renforcer notre campagne d'information pour faire suite au mailing reçu.

.....
Enfin pour terminer mon rapport je dirais que nous avons et devons avoir confiance dans notre possibilité de réussir.

Cette confiance s'adresse aussi à vous pour venir nous rejoindre comme bénévole mais aussi pour témoigner auprès de vos anciens collègues de l'intérêt qu'ils ont à venir grossir nos rangs et y trouver aussi convivialité, solidarité et plaisir. Le bouche à oreille, même masqué, est un excellent moyen pour le développement.

Le Président

Rapport d'activité

L'activité de notre association en 2020

A) Vie associative

Malgré la pandémie, l'impossibilité de se réunir en présentiel il y avait nécessité de continuer à administrer votre association, aussi, le conseil s'est réuni 8 fois en visio conférence. Nous avons bénéficié de l'abonnement visio « ZOOM » mis à notre disposition par INITIATV' RETRAITE (ex FNAROPA). Ainsi il a été possible de travailler car nous devons maintenir notre activité notamment avec nos partenaires et surtout la partie mutuelle santé.

- La commission développement

Malheureusement son activité a été fortement impactée. Cette activité vitale pour notre association a été quasiment nulle par la force des choses. N'oublions pas que sans développement nous régressons. Je tiens à saluer le responsable du développement, B Journet, qui est la cheville ouvrière de cette commission et qui par son engagement constant nous a permis les années précédentes d'enregistrer une croissance importante de notre nombre d'adhérents.

Le groupe de travail « communication »

il s'est réuni 3 fois et a rendu ses propositions au conseil d'administration du 20 février 2020. Avec la crise, la mise en œuvre des actions de terrain a été retardée.

- La commission loisirs

En 2020, nos réunions habituelles et/ou rencontres conviviales n'ont pu se tenir, ainsi pas d'après midi galettes, pas de réunion à thème proposée.

Le voyage en Russie prévue en sept 2020 pour une trentaine de nos adhérents reporté à sept 2021 **Si !!!!**

B) Participations à la FRAGE et à la FNAROPA

• La FRAGE.

Nous avons participé à 3 réunions en visio conférence. Gros dossier : notre contrat Santé avec Mutualia que nous suivons et négocions chaque année. Un déséquilibre du ratio cotisations /prestations a été constaté. Avec les représentants de Mutualia, nous travaillons sur le devenir de notre contrat et des évolutions des garanties des contrats santé ont été décidées bilatéralement. a/c de 2021 pour le contrat formule 300. La formule 150 est à l'équilibre. Ces modifications décidées conjointement devraient permettre de remettre à l'équilibre notre contrat.300.

• FEDERATION NATIONALE DES AROPA (FNAROPA)
la FNAROPA, devenue INITIATIV'RETRAITE

- La FNAROPA est devenue INITIATIV'Retraite depuis le 29 Octobre 2020.

Cette nouvelle appellation traduit le dynamisme, l'énergie et symbolise la volonté d'initiative des retraités d'aujourd'hui qui veulent choisir leur type de vie et profiter d'une retraite positive choisie et non subie.

- Votre serviteur a participé en visio conférence à 6 Conseils d'administration et 2 réunions de bureau. a également été nommé au niveau national coordonnateur des 21 délégués régionaux des 11 régions fédérales.

Le Président.

LE RAPPORT FINANCIER

COMPTE de RESULTATS 2020

CHARGES	2020	2019
Frais réception	1556,07	1962,43
Frais de déplacement	2089,12	3591,65
Location bureau Saône	450,03	600,00
Frais administration générale	5725,71	3434,05
Cotisations FN AROPA	3770,00	3625,00
Abonnement CHENE VERT	3393,00	3412,50
Dotation aux amortissements	0,00	
Provision frais de communication	4000,00	
Frais de déplacement non remboursés	480,00	660,00
Total charges	21463,93	17285,63
Résultat de l'exercice	761,04	4778,20
TOTAL	22224,97	22063,83

COMPTE de RESULTATS 2020

PRODUITS	2020	2019
Cotisations adhérents individuels	19992,00	19656,00
Cotisations personnes morales	890,00	876,00
Subvention	754,00	725,00
Produits financiers	108,97	146,83
Dons de frais de déplacement	480,00	660,00
Total produits	22224,97	22063,83
TOTAL	22224,97	22063,83

BILAN AU 31/12/2020

ACTIF			PASSIF		
	31/12/2020	31/12/2019		31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations	0,00	0,00	Réserves de trésorerie	18211,22	13433,02
<i>montant brut</i>			Réserves autres	4351,32	4351,32
2458,95			Résultat exercice	761,04	4778,20
<i>amortissements</i>			Capitaux propres	23323,58	22562,54
- 2458,95					
Subvention à recevoir	754,00		Provisions frais de communication	4000,00	
Stocks			Cotisation N+1 encaissées N	79,00	
Crédit agricole dav	1836,50	2838,30	Autres dettes	21,13	
Crédit agricole livret A	24833,21	19724,24	TOTAL PASSIF	27423,71	22562,54
TOTAL ACTIF	27423,71	22562,54			

RAPPORT DU VERIFICATEUR DES COMPTES DE L'AROPA-FC

Conformément au mandat qui m'a été confié par la dernière Assemblée générale et aux statuts de l'AROPA FC, j'ai procédé à la vérification des comptes arrêtés au 31/12/2020.

La vérification a porté sur la période : 01/01 au 31/12/20.

- Je me suis assuré de la concordance des soldes des comptes bancaires à cette même date avec le relevé des comptes arrêtés par le Crédit Agricole de Franche Comté.
- J'ai procédé à la vérification des opérations enregistrées au cours de l'exercice par le pointage aléatoire avec les documents justificatifs de base et obtenu tous les détails et explications nécessaires.
- **Je certifie la régularité et la sincérité du compte d'exploitation pour l'exercice 2020 et du bilan arrêté au 31/12/2020.**
- **Je certifie tels qu'ils sont présentés et je formule les réserves d'usage, dans la mesure où les faits et documents susceptibles de modifier les résultats, n'auraient pas été portés à ma connaissance.**
- **Je demande donc à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes de l'AROPA FC pour l'année 2020.**

Le vérificateur des comptes
André CHANET

AROPA FRANCHE COMTE
Résolutions soumises au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire
Du 8 Avril 2021

1^{ère} Résolution : Approbation du procès-verbal Assemblée générale 2020

Les membres de l'Assemblée générale tenue à huis-clos le 31 juillet 2020 en raison des contraintes sanitaires liées à l'épidémie Covid 19, après avoir pris connaissance du PV de l'AG approuvent ledit procès-verbal.

2^{ème} Résolution : Approbation du rapport du conseil et du rapport moral

Les membres de l'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport d'activité et du rapport moral, approuvent lesdits rapports.

3^{ème} Résolution : Approbation des comptes – quitus aux administrateurs

Les membres de l'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance des comptes, du bilan et du rapport du vérificateur aux comptes, approuvent ledit rapport, les comptes et le bilan de l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 et donnent quitus entier et sans réserve aux membres du conseil pour leur gestion de l'exercice 2020.

4^{ème} Résolution : Résultat 2020

Les membres de l'assemblée générale ordinaire prennent acte du résultat bénéficiaire de l'exercice 2020 qui se traduit par un excédent de 761,04 €.

5^{ème} Résolution : Affectation du résultat de l'exercice 2020

Les membres de l'assemblée générale ordinaire décident d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2020 soit 761,04€ à la réserve avec droit de reprise.

6^{ème} Résolution : Fixation des cotisations 2022

Les membres de l'assemblée générale ordinaire fixent la cotisation 2022 à 29€ pour l'adhérent individuel, 19€ pour le conjoint et 2€ par adhérent pour ARECA.

7^{ème} Résolution : Elections.

Les membres de l'assemblée générale ordinaire renouvellent le mandat de Nadège LECUYER, Michel ANCEAU, Alain BORNE et Jean-Marie VIVOT pour 3 ans (jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes 2023).

8^{ème} résolution : Nomination d'un vérificateur aux comptes

Les membres de l'assemblée générale ordinaire renouvellent comme vérificateur aux comptes André CHANET pour un mandat d'un an renouvelable.

9^{ème} Résolution : Formalités

Les membres de l'assemblée générale ordinaire de l'AROPA-FC donnent, à l'unanimité, Pouvoir au Président ou à défaut au secrétaire pour effectuer toutes déclarations et formalités relatives à la présente assemblée.

VOTE :

Nombre de votes exprimés 235 votes

Quorum : Selon les statuts en vigueur, le quorum requis est de 116 participants (15% des 768 adhérents au 30 décembre 2020 art 18 des statuts) donc le quorum est atteint.

Vote : toujours selon les statuts il s'effectue à la majorité absolue des suffrages exprimés, il faut donc la moitié au moins des suffrages + 1 pour valider les résolutions

Nous avons enregistré 218 votes « pour » sur 235 exprimés,

L'AGO 2021 adopte les 9 résolutions proposées à son vote.

Le Président clôt les travaux de l'assemblée générale ordinaire à 10 heures.

Le Président
J-F POISOT

La Secrétaire
G VIENNET

L'Assesseur
S PERNOT

L'Assesseur
JL VANNET